



ÉCOLE
SAINT AUGUSTIN

REGLEMENT FINANCIER 2026 – 2027 ***ECOLE SAINT AUGUSTIN***

1) FRAIS DE DOSSIER

Inscription : 130 € par chèque au dépôt du dossier d'inscription

Réinscription : 95 € par chèque au dépôt du dossier de réinscription

2) CONTRIBUTION DES FAMILLES SUR 10 MOIS

	1 ^{er} Enfant	2 ^{ème} Enfant	3 ^{ème} Enfant
Contribution scolaire	1 129 €	1 037 €	996 €
Forfait Projets / Activités pédagogiques*	140 €	140 €	140 €
Montant total annuel	1 269 €	1 177 €	1 136 €
Montant total annuel avec contribution de solidarité **	1 289 €	/	/

* Ce forfait sera régularisé en fin d'année scolaire en fonction des projets / activités.

** **Contribution annuelle de solidarité : cette contribution de 20 € par famille est facultative et permet d'aider certaines familles en difficulté.**

Au moment de l'inscription ou de la réinscription, un acompte de **126,90 €** (contribution simple) ou **128,90 €** (contribution de solidarité inclue) sera à verser par chèque au dépôt du dossier.

Cet acompte sera à valoir sur la facture annuelle 2026/2027 (chèque encaissé en juillet 2026).

3) DEMI-PENSION

Le tableau ci-dessous indique le prix du repas de cantine suivant l'option choisie (nombre de repas/semaine). Chaque famille peut changer de formule, lors de chaque trimestre.

FORMULE	Coût du Repas
<i>1 à 4 jours par semaine</i>	8,30 € *
<i>Repas occasionnel</i>	9,40 € *

* *Le prix du repas inclut le contenu de l'assiette, les fluides (eau et électricité), les frais de personnel et de surveillance.*

- Les repas occasionnels seront facturés en fin de trimestre.
- Les repas non pris sont remboursés sur demande écrite des familles et présentation d'un certificat médical, après 4 jours consécutifs d'absence.
- Accueil demi-pension, sans repas (dans le cadre exclusif d'un PAI) : 3,35 €

4) GARDERIE / ÉTUDE

Garderie 7 h 30 – 8 h 20

Etude 1 : 16 h 30 – 17 h 30

Etude 2 : 17 h 30 – 17 h 55

GARDERIE DU MATIN

Forfait annuel : 168 €
Occasionnel : 3.70 €

ETUDE DU SOIR

FORMULE	17H30	17H55
Forfait 1 jour/semaine	105 €	147 €
Forfait 2 jours/semaine	168 €	210 €
Forfait 3 jours/semaine	210 €	252 €
Forfait 4 jours/semaine	262 €	304 €
Occasionnel	4,20 €	5.80 €

Toute modification ou arrêt d'un forfait après le 15 octobre ne pourra être effectué et ne pourra donner lieu à un remboursement. L'intégralité de l'année restera due.

5) MODALITES DE PAIEMENT

- Au dépôt du dossier, veuillez régler en deux chèques à l'ordre de l'« OGEC St Augustin »

1) Les frais de dossier :

- 130 € pour une inscription
- 95 € pour une réinscription

2) La contribution des familles anticipée (septembre) :

- 128,90 € contribution de solidarité inclue (1^{er} enfant)
- 126,90 € contribution simple (1^{er} enfant)
- 117,70 € (2^{ème} enfant)
- 113,60 € (3^{ème} enfant)

ATTENTION : En cas de désistement, les frais de dossier ne seront pas remboursés

- A réception de la facture trimestrielle, vous pourrez régler, soit par :

- **Prélèvement automatique** mensuel, le 10 du mois, d'octobre à juin.
 - Pour une inscription, fournir un RIB et compléter le mandat de prélèvement SEPA.
 - Pour une réinscription : fournir un RIB uniquement si changement de domiciliation bancaire, un mandat de prélèvement SEPA vous sera envoyé pour signature.
- **Chèque**, à réception de la facture, à l'ordre de l'OGEC St Augustin
- **Espèces, à titre exceptionnel**

En cas de non-paiement, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève pour l'année scolaire suivante.